



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL RÉUNION DU LUNDI 25 SEPTEMBRE 2017

Convocation du 07/09/2017

Présents : Lionel CHARIERAS, Odile DELALBRE, Emmanuelle LALANDE, Sophie LOSSKY Claude MALAURIE, Lucien QUENOUILLE, Jean-Yves VERGNE, Philippe VIEILLEFOSSE lesquels forment la majorité des membres en exercice

Absente excusée : Corinne REGNIER

Absent : Bernard PESTOURIE,

Secrétaire de séance : Marie BOUZON

Rappel de l'ordre du jour :

- Voirie : ralentisseurs et autres réseaux
- Lettre d'information
- Interm'aide
- Chemins ruraux : entretiens, indications
- Rénov'Aqt
- Remplacement poteau incendie
- Motion ICHN
- TAP
- Heures de ménages commune
- Hangar
- Broyeur
- Questions diverses

La séance du conseil municipal démarre à 19h30.

VOIRIE : RALENTISSEURS ET AUTRES RÉSEAUX

Lucien QUENOUILLE, 1^{er} adjoint, expose les divers travaux déjà réalisés sur les routes communales depuis le début de l'année et indique que le budget a été respecté. Les travaux de remise en état sont pratiquement terminés.

Après le passage de M. CHARPENTIER du Conseil Départemental, plusieurs propositions sont faites pour assurer la sécurité et réduire la vitesse à certains endroits de la commune :

- Croisement Chazal, les 4 routes
 - Autre panneau « STOP » en vis-à-vis
 - Sur les 3 autres routes sans « STOP » mettre un panneau indiquant le croisement

➔ **Après en avoir discuté, le Conseil décide à l'unanimité de laisser en l'état.**

- Chemin de la Rousseille

➔ **Après en avoir discuté, le Conseil décide à l'unanimité de laisser en l'état.**

Des panneaux ont été posés par Gilles « Interdiction poids Lourds », à Lazières.

Voir pour rajouter « sauf Riverains ».

- Ralentissement devant l'école :
 - Devis pour remonter le coussin berlinois environ 4 500 €

- Plateau ralentisseur 1 000 € HT sans la peinture, à voir pour en mettre 2 un après le croisement devant la Halle et un vers le portail de l'école (installation d'un panneau les signalant)
- Chicane devant le portail de l'école environ 7 200 €

→ **Après en avoir discuté, le Conseil opte à l'unanimité pour les plateaux ralentisseurs.**

Il faut solliciter le service des amendes de police qui doivent aider à financer les travaux pour mise en sécurité des voies.

LETTRE D'INFORMATION

Monsieur le Maire propose qu'il soit demandé à Corinne REGNIER (absente excusée) si elle veut bien s'occuper de la mise en forme et impression du bulletin, une fois recueilli l'ensemble des éléments qui seront publiés dans la prochaine Lettre d'Information.

Idées de thèmes et informations à développer :

- Bibliothèque (une convention va être envoyée par l'adjointe de La Cassagne pour être signée entre Ladornac et La Cassagne)
- Foot : calendrier
- Nettoyage des chemins : dates, fréquences, méthode ?
- Rappel de l'interdiction de désherber les talus en expliquant bien pourquoi
- Manifestations passées et à venir.

INTERM'AID

Odile DELALBRE, 2^{ème} adjointe, explique que suite à des problèmes de santé (douleurs au dos) des 2 employées communales en charge d'effectuer le lavage des vitres, il a été fait appel à l'association INTERM'AID pour effectuer ce travail. Toutes les vitres des bâtiments communaux (école, mairie, cantine, salle des fêtes, tour) ont été faites pour un budget total d'environ 500€.

→ **Après en avoir discuté, le Conseil pense et décide qu'il est bien de faire de nouveau appel à cette association pour effectuer cette tâche.**

CHEMINS RURAUX

Judi 21 septembre se sont réunis Josiane, Lionel, Lucien, Odile et Philippe afin de faire le point sur les chemins devant être entretenus.

La commune et les associations ne sont pas couvertes par les assurances lors d'organisation de journée débroussaillage. Cela devra donc s'effectuer sous la responsabilité de chacun : ce sont des particuliers qui se retrouvent.

A prévoir le samedi 16 juin 2018.

Lionel CHARIERAS est en charge du suivi de l'entretien.

RENOV'AQT

Une demande leur a été faite afin d'obtenir une subvention pour des travaux dans le logement social (maison Aupy) économisant l'énergie. M. CHINOIRS, l'architecte, élabore le projet en relation avec eux.

L'ABF a refusé toute construction moderne et contemporaine pour la création de la mairie annexe.

POTEAU INCENDIE

Remplacement du poteau incendie détérioré : devis 2 300€, Véolia.

→ **Le Conseil municipal accepte le devis.**

→

MOTION ICHN

Odile DELALBRE, 2^{ème} adjointe, expose les faits concernant le redécoupage des Zones Défavorisées Simples en expliquant que le nouveau découpage implique la sortie de la commune de cette zone. Les exploitants

agricoles ne toucheront donc plus les aides au même montant que par le passé. La motion a pour objectif de demander à l'Etat de ne pas retirer la commune de cette zone.

→ **Le Conseil, à l'unanimité, accepte cette motion.**

CMJL

Emmanuelle LALANDE, 3^{ème} adjointe, expose le futur projet du Conseil municipal des Jeunes : un parcours de santé. Ils ont eux-mêmes cherché dans les divers catalogues en mairie et finalement un devis à Comat et Valco a été fait avec plusieurs modules différents pour un budget de 2510.40€.

Les panneaux indicatifs obligatoires pour la sécurité et l'information d'utilisation sont offerts.

La pose n'est pas incluse, il faudra donc voir avec l'employé municipal et les enfants pour que cela soit fait ensemble.

L'installation devra être contrôlée par l'organisme certificateur.

En prévision : la fête d'Halloween.

T.A.P.

Les Temps d'Activité Périscolaire ont été reconduits pour une année 2017/2018, suivant le même principe que les années précédentes, à savoir 3X1h mardi, jeudi et vendredi.

Marie BOUZON est responsable administrative (gestion des plannings et des absences...), elle intervient 3 jours.

Eliane DELORD intervient 3 jours.

Anne BERGHMANS intervient le vendredi avec la classe de CE2 et ce pour toute l'année.

Alexandre DUDERMEL interviendra à partir du 26 septembre le mardi et le jeudi, groupe à définir.

Il a été convenu que le rythme soit identique tout au long de l'année : l'intervenant aura toujours le même groupe classe tout au long de l'année, pour les intervenants sur plusieurs jours chaque jour le groupe changera.

Sophie intervient le mardi : elle prend 2 à 3 enfants afin de faire de l'aide aux devoirs.

La question qui se pose : est-ce que le conseil municipal souhaite reconduire les TAP pour l'année scolaire 2018/2019 ?

→ **Après en avoir discuté, le Conseil municipal, dans sa majorité, décide qu'il ne souhaite pas continuer l'année prochaine. Il faudra que cette question soit abordée dans les meilleurs délais en Conseil d'Ecole.**

HEURES DE MENAGE COMMUNE

Eliane ayant des problèmes de dos ne souhaite plus assurer les heures de ménage affectées aux bâtiments communaux (mairie, salle des fêtes...), soit 2h/semaine.

Anne-Marie ayant des problèmes de dos ne souhaite plus assurer les heures affectées à l'entretien des espaces extérieurs soit 90h/an.

Il faut donc voir comment réorganiser le travail et voir s'il est nécessaire d'embaucher une autre personne pour effectuer le ménage à la mairie et à la salle des fêtes et autres bâtiments communaux quand cela est nécessaire.

→ **Le conseil municipal souhaite que cette réorganisation se fasse à coût constant.**

HANGAR

Deux personnes sont intéressées par la location de box.

Monsieur le Maire leur a donc demandé d'exprimer leurs besoins réels pour l'utilisation de ces box ?

Les plans prévoient des box de 40m² environ.

A voir à quel prix peut être fixée la location.

Les travaux ne seront pas entrepris avant mai 2018 et seront inscrits au budget 2018.

→ **Le conseil décide de faire faire des devis à des artisans.**

BROYEUR

Vue l'interdiction de brûlage sur l'ensemble du territoire, il est nécessaire d'apporter une réponse à la gestion des déchets verts sur la commune.

La commune ayant fait l'acquisition d'un broyeur, il est envisagé le mettre à disposition des administrés. Le broyeur sera exclusivement utilisé par Gilles : à quel moment ? Comment ?... quelques idées :

- Sur rendez-vous avec inscription auprès de la mairie
- Elaboration d'un planning/calendrier afin de déterminer des périodes d'intervention
- Peut-être voir pour quelques samedis
- Convention + contrat pour chaque administré souhaitant la mise à disposition du broyeur
- Quel prix ? **à l'unanimité, le Conseil opte pour 18€/heure.**
- Gilles met les branches qu'on lui fait passer, la présence d'une aide sera obligatoire
- Mise à disposition destinée aux particuliers pour l'entretien de leur jardin d'agrément, seront donc exclues les tailles faites par les exploitants agricoles.

QUESTIONS DIVERSES

- ❖ Le samedi 14 octobre se tient le salon des P'tits Loups à la salle des fêtes de Ladornac. Lucien prévoit l'apéro. Monsieur le Maire demande au Conseil s'il est d'accord que les petits fours soient préparés par la Table des Saveurs. Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se joindre à la manifestation.
→ **Le Conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord.**
- ❖ Suite à l'adhésion de la commune au groupement d'achat d'électricité organisé par le SDE24, à compter du 01/01/2018 et pour une durée de 2 ans, DIRECT ENERGIE pratiquera une baisse de -5.06% sur les bâtiments/équipements communaux par rapport aux tarifs réglementés de vente et de -10.31% sur l'éclairage public par rapport aux tarifs réglementés de vente.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 45.

Les Membres du Conseil Municipal

Le Maire

Philippe VIEILLEFOSSE